



La Chapelle sous la neige !

Le début de l'année 2026 a été quelque peu mouvementé. Le village a revêtu un épais manteau de neige. Celui-ci a fait le bonheur des enfants et des plus grands. Les agents techniques, aidés d'élus et de citoyens volontaires, ont mis tous nos moyens techniques pour faciliter au maximum les déplacements. Aucun accident grave n'est à déplorer.

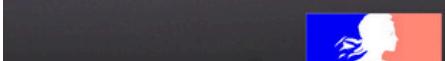
Les nombreux marcheurs, le sourire aux lèvres, ont pu profiter de ce magnifique spectacle. Les nombreuses photos envoyées à la mairie ont immortalisé cet instant magique.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

1^{ER} TOUR
DIMANCHE 15 MARS

2^D TOUR
DIMANCHE 22 MARS



Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026 dans la salle des fêtes de la commune de 8h00 à 18h00.

Vous devez présenter une pièce d'identité originale. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés. La carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter.

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

Pour cela, vous devez faire une procuration (démarche sur <https://www.service-public.gouv.fr/>). Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.



Des changements de sens de circulation vont être bientôt mis en place sur le chemin de la Bughée. Elle va passer en sens unique pour plus de sécurité et de cohérence.



L'Assemblée Générale de l'Amicale Des Randonneurs Chapelains a permis à son Président de retracer les activités de la saison, et de présenter les futures sorties. Le bureau a été reconduit et le rapport financier confirme le sérieux de cette association.

Un diaporama a retracé les randonnées réalisées, suivi d'un verre de l'amitié. La saison 2026 démarre avec un week-end prolongé sur l'île de Ré.

N'hésitez pas à rejoindre cette amicale pour découvrir notre région au rythme de la marche. Les contacts sont sur le site internet de la commune.



Suite au report de la manifestation, la municipalité a pu, le dimanche 11 janvier, de nouveau s'associer au combat de l'Association Française contre les Myopathies. Cette nouvelle mobilisation a permis de récolter 345 € au profit de l'AFM avec au programme, une randonnée pédestre le matin et un après-midi jeux de société en partenariat avec la section jeux du Comité des fêtes.



La 9^{ème} édition du TRAIL DES POTIERS a tenu ses promesses :

- 499 inscrits sur les 2 tracés de 21 et 10 km.
- 60 bénévoles hyper motivés.
- Une avalanche de sourires.
- Une météo clémence.
- De la boue pour un soin de la peau exceptionnel.

L'équipe du Comité des fêtes prouve une nouvelle fois qu'elle a trouvé le bon format pour accueillir ces athlètes dans les meilleures conditions. Rendez-vous en janvier 2027 pour les 10 ans (et sûrement quelques surprises).

Bonne nouvelle ! Natacha
reprend le salon de coiffure de la commune de
LA CHAPELLE DES POTS

Ouverture le 27 janvier 2026



L'atelier Beauté

17 rue de la République
17100 La Chapelle des Pots
05 46 91 45 55

Offre de bienvenue !
-10% sur la 1^{re} prestation
Jusqu'à fin Février

Adresse inchangée:
17 rue de la République
17100 La Chapelle des Pots
Téléphone: 05 46 91 45 55



J'ai eu le plaisir d'accueillir les habitants de La Chapelle des Pots (et des environs) pendant 18 ans dans mon salon de coiffure "Elle et Lui". Ce parcours a été jalonné de rencontres qui ont su marier travail et passion. Je remercie chaleureusement ma clientèle pour ces belles années passées à vos cotés. Aujourd'hui, avec bienveillance et un peu de nostalgie, je passe le relais à Natacha de "l'atelier beauté" et je lui souhaite une belle continuité.

Patricia

LA TOURNÉE DU BOULANGER !

La boulangerie " Pétrin de Seb & San " vient à votre rencontre.

Les mardis :

- Petit parking de la salle des fêtes (près du pont) de 16h00 à 17h00.
- Chez Jaulin (Place du Puits) de 17h10 à 17h25.
- Les Landes (Chemin des Prés) de 17h35 à 17h50.
- Parking du lotissement route de Vénérand de 18h00 à 18h15.
- Les Maisons Blanches de 18h20 à 18h35.
- Les Guilloteaux (au niveau de la boîte à lire) de 18h45 à 19h00.

Les jeudis et samedis :

- Centre bourg (parking de la mairie) de 8h00 à 9h00.
- Chez Jaulin (place du Puits) de 9h10 à 9h30.
- Les Landes (Chemin des Prés) de 9h40 à 10h00.
- Parking du lotissement route de Vénérand de 10h10 à 10h25.
- Les Maisons Blanches de 10h30 à 10h45.
- Les Guilloteaux (au niveau de la boîte à lire) de 10h55 à 11h10.



VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE POUR RECEVOIR LES SMS ALERTES DE LA COMMUNE EN ENVOYANT VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À SECRETARIAT@LACHAPELLE-DES-POTS OU EN APPELANT DIRECTEMENT À LA MAIRIE AU 05 46 91 50 76.

RETROUVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOTRE PAGE FACEBOOK.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYALL ET RECEVEZ DES INFORMATIONS DIRECTEMENT PAR NOTIFICATIONS. INTERAGISSEZ AVEC LA MAIRIE DEPUIS VOTRE SMARTPHONE.



VOUS RETROUVEREZ LE « CHAPELAIN EXPRESS » TOUS LES 2 MOIS. SI VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER DES INFORMATIONS SUR LA VIE DE NOTRE COMMUNE, N'HÉSITEZ-PAS

À NOUS CONTACTER PAR MAIL À COMMUNICATION@LACHAPELLE-DES-POTS.FR

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PIERRE HENRI JALLAIS. RESPONSABLES DE RÉDACTION : PATRICIA COUSSET, PASCALE LE MONNIER, VINCENT RICHARDEAU ET ERIC LÉCUYER

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE